

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 23 octobre 2013

POINT VII.3 - 2^e alinéa :

Compte-rendu des travaux du CEVU du 9 octobre 2013 exerçant les compétences de la commission de la Formation et de la Vie universitaire : compte-rendu de la commission de la Pédagogie du 3 octobre 2013 : diplôme d'université : création d'un DU Odontologie légale, expertise odontologique

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis du CEVU du 9 octobre 2013

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 23 pour (unanimité) : la création d'un DU « Odontologie légale, expertise odontologique ».

Dijon, le 25 octobre 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : - Compte-rendu de la commission de la Pédagogie du 3 octobre 2013
- Tableau DU - création*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Diplôme d'université

COMMISSION DE LA PÉDAGOGIE du jeudi 3 octobre 2013 et CEVU du mercredi 9 octobre 2013

| INTITULÉ | PORTEUR DU PROJET | DETAILS DE LA DEMANDE : objectif / public / organisation | AVIS DE LA CP | AVIS DU CEVU |
|--|--|--|-------------------------|-------------------------|
| <p>Demande de création d'un Diplôme Universitaire (DU)</p> <p>«Odontologie légale, expertise odontologique»</p> | <p>UFR Médecine</p> <p>Responsable(s) de la formation : Pr LORCERIE – responsable universitaire</p> <p>Dr LABORIER – responsable pédagogique</p> | <p>Acquérir une formation permettant, en particulier aux chirurgiens-dentistes, de s'inscrire à la liste d'experts auprès de la Cours d'Appel. Approfondir les connaissances acquises et approfondir la réflexion sur l'éthique. Maîtriser le droit médical et les obligations juridiques des praticiens. Réaliser des expertises et participer à des actions d'identification.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les titulaires d'un diplôme d'Etat de : <ul style="list-style-type: none"> o Chirurgien-dentiste ou Docteur en Chirurgie dentaire o Docteur en médecine - Les internes en Odontologie, Médecine, Pharmacie - Résident en odontologie - Autres professionnels en rapport avec le Droit médical, l'identification (sur dossier) - Etudiants ayant validé un MASTER 2 - Niveau BAC +5 (sur dossier) <p>Lieu : Université de Bourgogne – Dijon Durée : sur 1 an : 116 heures réparties <ul style="list-style-type: none"> - en 8 séminaires de 2 jours (jeudi et vendredi) - ½ journée de soutenance du mémoire Calendrier : pour l'année 2013/2014 – Annexe Inscription : nombre de participants minimum : 12</p> <p><i>(voir dossier en pièce jointe)</i></p> | <p>Favorable</p> | <p>Favorable</p> |